

Les crédits

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, il s'agit probablement de l'une des plus importantes résolutions sur lesquelles la Chambre devra se prononcer cette année, puisqu'elle ne porte pas uniquement sur la récession qui nous frappe à cause de la politique pratiquée par le gouvernement, mais parce qu'elle traite également de la désindustrialisation de notre pays. Et aucune autre région n'est plus durement touchée par cette désindustrialisation que l'Ontario.

D'importants groupes de toutes les régions du pays ont clairement laissé entendre que le libre-échange et la politique du gouvernement ont entraîné la perte de 229 000 emplois dans le secteur manufacturier. Nous ne prétendons pas que la perte de tous ces emplois soient uniquement liée à l'Accord de libre-échange, la politique économique globale de notre pays y est aussi pour quelque chose.

Le gouverneur de la Banque du Canada a décidé que le taux d'inflation du Canada sera de zéro ou de 2 p. 100. La politique industrielle du gouvernement du Canada ne devrait certes pas être dictée uniquement par le gouverneur de la Banque du Canada. Mais de toute évidence, l'Accord de libre-échange ainsi que les politiques économique, monétaire et fiscale du gouvernement ont provoqué depuis 1989, soit depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange, la pire perte d'emplois de toute l'histoire de notre pays.

Ces deux dernières semaines, les membres de notre caucus, qui représentent le nord de l'Ontario, ont tenu des audiences un peu partout dans cette région. Pendant cinq jours, nous avons entendu des groupes qui, provenant d'environ huit localités du nord de la province, nous ont tous décrit la dévastation absolue de l'industrie manufacturière dans le secteur du bois d'oeuvre. Tous ces ravages découlent de l'Accord de libre-échange.

L'application d'une taxe à l'exportation de 15 p. 100 est déjà inacceptable, mais quand le dollar augmente et passe de 74c., peu importe le niveau qu'il atteignait en 1986, à 87c. comme c'est le cas depuis deux ans, naturellement il en résulte une réduction non pas de 15 p. 100, mais bien de 30 p. 100.

Aujourd'hui, les députés ont reçu un rapport décrivant les niveaux de la taxe à l'exportation imposée à cette industrie l'an dernier. Je crois que ce chiffre se situe aux environs de 18 millions de dollars pour l'Ontario seulement.

La conséquence de tout cela: c'est que presque toutes les entreprises de l'industrie du bois d'oeuvre dans le nord de l'Ontario ont cessé leurs activités ou tournent au ralenti. Cette région a été désindustrialisée. L'un des plus grands producteurs, le groupe Buchanan de Thunder

Bay, qui emploie 3 200 des 6 000 travailleurs de l'industrie du bois d'oeuvre, nous a dit que si un grand nombre de ces usines ne rouvrent pas leurs portes d'ici le mois d'avril, elles ne les rouvriront jamais. Il s'agit d'un des plus grands manufacturiers. Cela montre à quel point toute la région a été ravagée.

Je voudrais également parler de l'industrie minière et de la façon dont le gouvernement a supprimé tous les programmes de soutien à l'exploitation et à l'exploration minière, ce qui explique pourquoi des localités comme Elliot Lake ou Timiskaming ont perdu plusieurs centaines d'emplois ces deux dernières années. Dans les années à venir, aucune nouvelle mine ne sera ouverte, parce que les travaux d'exploration et d'exploitation ont tous été interrompus dans ces régions du nord-est de l'Ontario.

Les chiffres sont astronomiques. Nous parlons de la perte, depuis ces deux ans, d'environ 15 p. 100 de tous les emplois de l'industrie minière dans le nord-est de l'Ontario et le nord-ouest du Québec, soit au moins 4 000 emplois.

Le budget me préoccupe beaucoup parce que le gouvernement a retiré 100 millions de dollars du nouveau budget de formation au moment même où des dizaines de milliers de Canadiens sont mis à pied par des industries rayées de la carte ou mises à genoux par le libre-échange.

Nous devons donner une nouvelle formation à ces travailleurs pour qu'ils puissent trouver de nouveaux emplois, remplir de nouvelles tâches et profiter de nouvelles possibilités. Dans ma propre collectivité d'Elliot Lake, nous avons perdu 2 250 emplois liés directement aux mines l'été dernier et peut-être 1 500 ou 2 000 autres emplois dans le secteur des services.

En ce moment, il y a 500 bénéficiaires d'assurance-chômage. Il y a 700 autres personnes dans des cours de recyclage, que ce soit en formation professionnelle ou préprofessionnelle. La semaine dernière, on nous a dit qu'environ 1 000 travailleurs seront mis à pied vendredi pour six semaines, qu'il y aura d'autres mises à pied pour sept semaines l'été prochain et que 400 travailleurs perdront définitivement leur emploi.

C'est dire qu'une industrie aura perdu 3 300 des 3 900 employés qu'elle avait l'an dernier, soit 80 p. 100. Dans une collectivité de 13 000 ou 14 000 personnes, cela sème le désespoir. La situation est désespérée.

Je demande à la ministre si elle peut s'engager aujourd'hui à garantir que les prestations d'assurance-chômage seront versées dans les deux semaines suivant l'admissibilité parce qu'au Centre d'emploi du Canada d'Elliot Lake, on dit aux gens qu'ils devront attendre au moins six, sept ou huit semaines avant de recevoir leur chèque. Ce n'est pas raisonnable pour ces 1 000 travail-